



COMMUNAUTE DE COMMUNES

DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 19 DECEMBRE 2024

Nombre de membres
du Conseil
Communautaire : **48**

Nombre de membres
qui se trouvent
en fonction : **48**

Nombre de délégués :
- présents : **38**
- représentés : **5**
TOTAL 43

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi 19 décembre à 19 heures 00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière au siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Laurent FURST, Président.

Membres présents :

<i>Pour la commune d'ALTORF :</i> M. Bruno EYDER, Maire Mme Laurence HOMMEL, Adjointe	<i>Pour la commune d'ERGSHEIM :</i> Mme Marianne WEHR, Maire M. Denis TOURNEMAINE, Adjoint	<i>Pour la ville de MUTZIG :</i> M. Jean-Luc SCHICKELE, Maire Mme Caroline PFISTER, Adjointe
<i>Pour la commune d'AVOLSHEIM :</i> M. Pascal GEHIN, Maire -	<i>Pour la commune d'ERNOLSHEIM-B. :</i> M. Eric FRANCHET, Maire Mme Solène HOEHN, Adjointe	M. Marc DECKERT, Adjoint -
<i>Pour la commune de DACHSTEIN :</i> M. Laetitia MARTZ, Maire M. Fabien SCHMITT, Adjoint	<i>Pour la commune de GRESSWILLER :</i> M. Pierre THIELEN, Maire -	M. Patrick SCHULTHEISS, Cons. Mun. M. Claudio FAZIO, Cons. Mun.
<i>Pour la commune de DINSHEIM/BR. :</i> Mme Marie-Reine FISCHER, Maire M. Laurent JUSZCZAK, Cons. Mun.	<i>Pour la commune d'HEILIGENBERG :</i> M. Guy ERNST, Maire -	<i>Pour la commune de NIEDERHASLACH :</i> Mme Marielle HELLBOURG, Maire M. Laurent FARON, Adjoint
<i>Pour la commune de DORLISHEIM :</i> M. Gilbert ROTH, Maire Mme Marie-Mad. IANTZEN, Adjointe -	<i>Pour la ville de MOLSHEIM :</i> M. Laurent FURST, Maire Mme Chantal JEANPERT, Adjointe M. Philippe HEITZ, Adjoint	<i>Pour la commune d'OBERHASLACH :</i> - -
<i>Pour la commune de DUPPIGHEIM :</i> M. Julien HAEGY, Maire -	- M. Martial HELLER, Adjoint	<i>Pour la commune de SOULTZ-BAINS :</i> M. Alain VON WIEDNER, Adjoint M. Nicolas WEBER, Adjoint
<i>Pour la commune de DUTTLENHEIM :</i> M. Alexandre DENISTY, Maire Mme Sylvia FENGER HOFFMANN, Adjointe -	Mme Christelle WAGNER-TONNER, Adjointe Mme Catherine WOLFF, Cons. Mun. M. Jean-Michel WEBER, Cons. Mun. -	<i>Pour la commune de STILL :</i> M. Alexandre GONCALVES, Maire Mme Chantal SITTLER, Adjointe
		<i>Pour la commune de WOLXHEIM :</i> M. Adrien KIFFEL, Maire Mme Nathalie DISCHLER, Adjointe

Membres représentés :

M. David PAULY	ayant donné procuration à M. Gilbert ROTH
Mme Sandrine HIMBERT	ayant donné procuration à M. Pierre THIELEN
Mme Sylvie TETERYCZ	ayant donné procuration à Mme Chantal JEANPERT
M. Gilbert STECK	ayant donné procuration à M. Martial HELLER
M. Jean BIEHLER	ayant donné procuration à Mme Marie-Reine FISCHER

Membre titulaire représenté par son suppléant :

-

Membre excusé :

Mme Véronique ELO, Adjointe de DUPPIGHEIM
Mme Mireille RODRIGUEZ, Adjointe d'OBERHASLACH

Assistaient en outre (membre suppléant n'ayant pas voix délibérative) :

M. Christian WAGNER, Adjoint d'AVOLSHEIM
M. Jean-François SCHNEIDER, Adjoint d'HEILIGENBERG

OBJET : DÉVELOPPEMENT ET ACTIONS ÉCONOMIQUES - APPROBATION DE L'INVENTAIRE DES ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES

N° 24-108

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

CONSIDERANT que la Communauté de Communes est compétente en matière de développement économique ;

VU la Loi N° 2021-1104 du 22 août 2021 (dite Loi Climat et Résilience) portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets et son article L.220 introduisant un nouvel article au Code de l'Urbanisme demandant la réalisation d'un inventaire des zones d'Activités Économiques (ZAE) du territoire à l'autorité compétente ;

VU le Code l'Urbanisme et notamment ses articles L318-8-1 et L318-8-2 ;

VU l'article L.5214-16 du Code Général des collectivités territoriales ;

VU le rapport de présentation de l'inventaire des Zones d'Activités Économiques de la Communauté de Communes, qui porte sur 57 zones d'Activités Économiques identifiées, d'une superficie totale de 687,19 hectares, diffusé à l'ensemble des membres du Conseil Communautaire, lors de l'invitation à la séance ordinaire du 19 décembre 2024 ;

CONSIDERANT que cet inventaire doit faire l'objet d'une actualisation tous les 6 ans et être présenté à l'assemblée délibérante ;

ENTENDU les explications complémentaires apportées par Monsieur Kévin DABERT, Responsable du Système d'Information Géographique et informatique ;

SUR LE RAPPORT présenté lors de la Commission Réunie, en sa séance du 5 décembre 2024 ;

SUR PROPOSITION de Monsieur le Président de la séance ;

ET APRES en avoir délibéré ;

**à l'unanimité
approuve**

l'inventaire des Zones d'Activités Économiques (ZAE) de la Communauté de Communes, dans les forme et rédaction proposées,

souligne

que cet inventaire sera transmis au Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Bruche-Mossig, au titre de sa compétence en matière de Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).

POUR EXTRAIT CONFORME

Le secrétaire de séance,



Alain VON WIEDNER



Le Président,



Laurent FURST

Délibération rendue exécutoire après :

- transmission au contrôle de légalité le : 20 décembre 2024
- publication sur le site internet le : 20 décembre 2024

Acte à classer**DE-24-108**

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2024-12-20T15-22-18.00 (MI257993105)

Identifiant unique de l'acte : 067-246701064-20241219-DE-24-108-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))Objet de l'acte : DÉVELOPPEMENT ET ACTIONS ÉCONOMIQUES - APPROBATION
DE L'INVENTAIRE DES ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES

Date de décision : 19/12/2024



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 3. Domaine et patrimoine
3.4. Limites territoriales

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [24-108 DEV ET ACTIONS ECO
APPROBATION INVENTAIRE
ZA1.PDF](#)

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 20/12/24 à 15:22

Par [GIQUEAUX FORESTIER DU CROUZET Delphine](#)**Transmis**

Date 20/12/24 à 15:22

Par [GIQUEAUX FORESTIER DU CROUZET Delphine](#)**Accusé de réception**

Date 20/12/24 à 15:42